

passé 25 centins par tonne, ce qui est moins qu'un profit raisonnable, et beaucoup moins, comme nous le ferons respectueusement remarquer, que l'on devrait attendre, à cause des risques considérables de ce genre de commerce. On a essayé d'établir que dans les calculs faits pour trouver le pourcentage du profit, les marchands de charbon n'ont pas tenu compte du fait que le charbon est acheté aux États-Unis par grosse tonne de 2,240 lbs., tandis qu'il est vendu ici par tonne nette de 2,000 lbs., et on a prétendu que la différence, 240 lbs., devrait être ajoutée aux 25 centins, et former un profit de plus de 80 centins par tonne au lieu de 25. Cet avancé est basé sur l'ignorance des faits réels. On a tenu compte exactement de la différence entre la grosse tonne et la tonne nette dans les calculs faits pour trouver le profit réalisé par les marchands. Quoique le charbon soit acheté par grosse tonne, il est toujours vendu dans la province par tonne nette.

c. L'organisation a été un bienfait pour le pauvre qui n'a besoin que de quelques tonnes de charbon pendant les mois d'hiver, et elle a privé le riche client de l'avantage qu'il possédait auparavant, parce que maintenant le riche et le pauvre paient le même prix. L'opulent marchand qui a besoin de 100 tonnes de charbon pour chauffer sa résidence princière, doit maintenant payer le même prix que le plus pauvre journalier qui ne dépense que deux ou trois tonnes pour chasser le froid de son humble logis. Il n'en était pas ainsi par le passé. On se demande : comment cela s'explique-t-il ? Il est bien connu que le charbon atteint son plus bas prix dans les mois d'été. Le riche pouvait facilement payer pour sa provision d'hiver pendant l'été, lorsque le charbon était à bas prix, mais le pauvre, faute de moyens, attendait jusqu'au moment où il en avait réellement besoin, et le payait aux prix d'hiver. Depuis l'organisation, et par suite de l'égalité des prix, le public en général fait ses commandes, en été, lorsque les prix sont bas, pour l'approvisionnement d'hiver, payable lors de la livraison quand il en a besoin, en hiver, mais aux prix d'été. Il a été reconnu que cela est un avantage inestimable pour le pauvre travailleur, puisque depuis le 1er décembre, les trois quarts environ de l'approvisionnement de charbon pour l'hiver prochain, ont été entrés dans nos livres de commandes, pendant l'été. Le marchand de charbon court le risque de voir les commerçants des États-Unis élever le prix du charbon à mesure que la saison s'avance, et ce risque est sérieux quelquefois. On pourra dire que le marchand peut se soustraire à ce danger en se procurant le charbon au commencement de l'été, quand il se vend à bas prix. Cela peut se faire dans les petites villes où quelques chargements de navires suffisent à la consommation totale, mais la chose est impossible à Toronto où l'on ne peut se procurer au commencement de la saison l'énorme approvisionnement nécessaire à la consommation et où il est impossible, de plus, d'emmagasiner à la fois la quantité qui se vend dans une année entière. L'expérience a prouvé que les commandes des marchands de Toronto ne peuvent être remplies, ou à peu près remplies, pendant les mois d'été, et la règle invariable des grands commerçants américains est d'exiger les prix courants au temps de la livraison, bien que les commandes des importateurs de Toronto aient été données bien des mois avant telle livraison.

d. Les institutions de la cité de Toronto, depuis la formation de l'association, ont eu leur charbon dur à des prix raisonnables, savoir, au prix de gros payé par l'importateur, en y ajoutant les charges nécessaires seulement, telles que le roulage et les dépenses de cour et de bureau et un léger bénéfice ; mais en quelques cas, ces institutions ont été approvisionnées à perte pour le commerçant.

Attendu qu'il a été question dans la presse et dans l'examen de M. Wood devant ce comité, de la pratique de mettre les contrats publics à l'encan, et que des idées fausses paraissent exister à ce sujet, une explication peut être nécessaire et elle est soumise dans l'espérance qu'elle les fera disparaître. Quant la question de pourvoir à la demande de charbon par les institutions publiques s'offre à la considération des marchands, le prix fut fixé par le comité exécutif qui, dans tous les cas, l'a placé plus bas que pour le consommateur général, à cause de la différence dans le coût de livraison. Le plan suivi était purement et simplement un arrangement au moyen duquel cette partie du commerce devait payer sa part des dépenses de cour et de bureau de l'importateur (y compris l'assurance et l'intérêt), qui s'élèvent à environ